

14ème rapport annuel du président

Le travail fourni par notre Association démontre que la présence de senesuisse est plus que jamais nécessaire. Aucune autre association que senesuisse, ne perçoit et défend autant les intérêts des homes gérés selon les critères de l'économie privé (donc non-subsidés).

Je vous rappelle les nombreuses consultations cantonales sur le nouveau financement des soins. Depuis fort longtemps déjà, senesuisse s'occupe de ce sujet important et relève les points critiques qui mettent en danger les homes privés et - en plus - engendrent encore des inégalités financières supplémentaires.

Sur le plan national, un accès direct au Parlement fédéral est d'une grande importance. Avant l'ouverture des sessions nous connaissons les thèmes qui seront abordés et qui ont été traités auparavant par les commissions. Ainsi nous avons donc la possibilité d'avoir une certaine influence sur les sujets qui nous concernent et pouvons prendre contact directement avec les parlementaires concernés.

Un exemple concret représente notre intervention directe auprès du Canton de Soleure. Dans ce canton, tous les tarifs sont imposés et nécessitent une autorisation, même ceux du secteur hôtelier et d'encadrement. Au mois d'octobre 2008, senesuisse a demandé une amélioration tarifaire et au mois de mai a eu lieu une discussion avec l'Office de la sécurité sociale. Sur certains points, nous avons rencontré de la compréhension pour la situation des homes privés dans le canton. Par la suite, l'Office cantonal a demandé à la Communauté soleuroise des homes de retraite et de soins de prendre position sur nos doléances. Cette Communauté s'occupe surtout des institutions gérées par les communes, sous un régime d'intérêt public. Elle ne soutient pas forcément nos doléances, demande par contre, que les communes soient contraintes de participer au financement des coûts d'investissements. C'est regrettable que les homes - peu important qu'ils soient privés ou d'intérêt public - ne se soutiennent pas mutuellement et ne collaborent pas ensemble.

Senesuisse se défend avec véhémence contre les envies de certains cantons et qui veulent profiter - dans le cadre de nouveau financement des soins - de fixer également les tarifs du secteur hôtelier et d'encadrement. Ceci aurait comme conséquence que la liberté économique des établissements privés soit définitivement abolie. Par contre, les homes d'intérêt public auraient toujours encore la possibilité de faire appel aux autorités si les moyens financiers disponibles ne suffisent pas pour les investissements ou pour couvrir un déficit éventuel. Au fond, nous avons l'espérance légitime que le nouveau système du financement des soins puisse - en ce qui concerne le financement des coûts des soins - apporter des conditions équitables pour tous les homes. Malheureusement, le dynamisme fédéraliste fait craindre un danger réel, la liberté d'action des homes à caractère privé serait gravement restreinte.

Le comité s'efforce de diminuer au maximum possible les informations demandées par les cantons, la Confédération et tous les autres acteurs, et de canaliser ces données vers une distribution restreinte. Une meilleure coordination et une standardisation du système permettraient de simplifier le travail administratif des homes. Quelque fois on peut atteindre de meilleurs résultats en faisant moins.

Pendant l'année écoulée, nous avons eu le plaisir d'accueillir 12 nouveaux membres avec au total 622 lits.

Malheureusement nous avons enregistré quatre démissions, représentant un nombre de 46 lits; pour des raisons de fermeture d'établissement ou car ils ne figuraient plus sur la liste cantonale des homes.

Au moment de la rédaction de ce rapport annuel, senesuisse compte 264 membres actifs et collectifs. Grâce à de nouvelles demandes, ce chiffre sera en augmentation également pour l'année en cours.

Le site internet www.senesuisse.ch a été complété par un secteur réservé aux membres. Par ce canal, les membres peuvent télécharger des informations internes, les procès-verbaux, les Newsletter ainsi que la publication "Politique & Droit".

Le comité se soucie de l'augmentation constante du manque de personnel soignant. Raison pour laquelle elle a demandé une étude sur le thème "Evolution dans le domaine du personnel soignant". Une analyse du système de formation ainsi que de la situation du personnel dans les établissements de retraite et de soins a été établie. Pour la période entre 1997 et 2007, on peut constater une augmentation annuelle de 45% - soit 5'104 - du nombre de diplômés de fin d'études, le nombre de personnel soignant à plein temps a plus que doublé pour atteindre 19'326 personnes et, celui du personnel soignant diplômé (degré tertiaire), a presque triplé pour atteindre 11'925 personnes. Par contre, dans la même période, le nombre de jours de soins a seulement doublé, pour atteindre 31 mio. de jours, réparti sur environ 85'000 résidents.

Cela signifie une nette amélioration des proportions entre le personnel soignant à plein temps et le nombre de lits, soit de 7% à 22% de personnel soignant par résidents.

Une amélioration de la qualité et du professionnalisme des homes peut être constatée et mérite toute notre reconnaissance.

Pour pouvoir maintenir ces proportions, de grands défis nous attendent: D'ici 10 ans environ 25%, et d'ici 20 ans même 55 - 60% du personnel soignant sera à la retraite. En parallèle, on estime que 55'000 personnes de plus auront besoins de soins dans les homes. D'ici 2030, il faudra donc être en mesure de pourvoir 24'000 nouveaux postes de travail dans les homes

En se basant sur ces constatations, senesuisse a défini des mesures à prendre aussi bien au niveau politique mais également au niveau des homes.

Le comité s'est réuni quatre fois pour traiter différents sujets. Trois autres séances ont été tenues par le bureau pour délibérer sur les affaires courantes. D'une manière très active et engagée, le directeur s'est occupé des tâches qui lui ont été confiées. Les responsables des bases régionales ont également rempli leurs fonctions. Grâce à un engagement et une disponibilité de tous les acteurs, nous avons pu atteindre les objectifs fixés en début d'année.

Je remercie tous mes collègues pour leur précieuse collaboration qui atteignait souvent les limites du possible. Au nom du comité j'adresse des remerciements à tous les membres pour la confiance qu'ils nous témoignent, pour leur collaboration et leur soutien. Une collaboration étroite est le pilier central de l'activité de notre Association.

Je n'exagère pas en disant que les nombreuses tâches, nécessaires pour assurer l'avenir des homes à caractère privé, ne seraient pas ou difficilement perçus sans l'existence de senesuisse et de ses membres, dont vous faites partie.

Pendant l'année en cours, de nombreuses nouvelles tâches nous attendent. Ensemble, avec le secrétariat, nous avons défini les objectifs pour 2010. Le volume du travail est en constante augmentation, raison pour laquelle le bureau s'est réuni déjà trois fois cette année et certains membres du comité ont été encore plus sollicités.

L'Association senesuisse est nécessaire – nous avons besoin de vous, chers membres, pour sauvegarder l'indépendance économique et les principes d'entreprise des homes. Je vous remercie cordialement.

Clovis Défago
Président senesuisse

Mars 2010